

OFFRE D'EMPLOI

ANIMATEUR SPORTIF

La municipalité de Saint-Gédéon est à la recherche d'un(e) candidat(e) pour occuper le poste d'*animateur sportif* (remplacement d'un congé de maternité).

Principales tâches et responsabilités

Sous l'autorité de la direction générale l'employé(e) aura pour principales tâches de :

- Animer, encadrer et superviser les activités offertes à la population au gymnase, en collaboration avec la technicienne et animatrice en loisirs.
- Contrôler les entrées et les sorties du gymnase.
- Percevoir les droits d'entrée selon les politiques établies.
- Assurer en tout temps le respect des règlements d'utilisation du gymnase.
- Fournir aux utilisateurs le matériel nécessaire et s'assurer du maintien de l'inventaire et du bon état du matériel.
- En collaboration avec la technicienne et animatrice en loisirs, voir à la planification de l'horaire d'utilisation et à l'organisation des diverses activités.
- Ranger l'ensemble du matériel utilisé à la fin de chaque activité.
- Collaborer à la recherche de clientèle en vue d'une utilisation optimale des installations.
- Faire l'entretien ménager des espaces occupés.
- Outre ces tâches, des heures de travail pourraient être exécutées au service des loisirs.
- Effectuer tout autre tâche connexe demandée.

Exigences et qualifications requises

- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires.
- Posséder un minimum de 6 mois d'expérience dans un emploi apparenté.
- Avoir une bonne connaissance des sports intérieurs (règles de pratique, etc.).
- Détenir un certificat de formation en premiers soins.
- Avoir des bonnes capacités physiques nécessaires pour effectuer des tâches manuelles.
- Posséder un bon sens de l'organisation.
- Être disposé à travailler en soirée et les fins de semaine selon un horaire irrégulier.
- Les qualités recherchées sont l'autonomie, la sociabilité, la ponctualité et l'honnêteté.

Salaire et conditions d'emploi

Le poste est temporaire (remplacement d'un congé de maternité). La durée du remplacement est indéterminée.

Il s'agit d'un poste régulier à temps partiel, soit environ 8 à 15 heures par semaine.

L'horaire de travail est variable en fonction des besoins principalement en soirée et les fins de semaine.

Les conditions de travail sont fixées en fonction de la convention collective en vigueur.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur candidature **au plus tard le 21 septembre 2018** comme suit :

Comité de sélection
Poste d'animateur sportif
Municipalité de Saint-Gédéon
208, rue De Quen,
Saint-Gédéon G0W 2P0